

l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Quand j'y réfléchis, mes craintes s'apaisent, car je crois que les satellites ne seront pas lancés avant 1972, qui sera l'année d'un important événement électoral. Je crois qu'ailleurs mon honorable ami d'Hillsborough (M. Macquarrie) pressera le bouton qui mettra ces satellites sur orbite. Or, nous savons tous que le député d'Hillsborough est bon tireur.

L'hon. M. Basford: Réveur.

M. McCleave: Nous avons sous les yeux un projet de loi unique: mon honorable collègue d'Hillsborough l'a qualifié d'hydride, c'est-à-dire qu'il se situe un peu entre ce que nous appelons un bill d'intérêt public et un bill privé. Il établit un association unique, une association entre le gouvernement, l'industrie des communications et les citoyens sur une base rigoureusement tripartite, comme l'a dit le ministre.

Je ne trouve rien d'odieux à cette proposition. Il est normal d'adopter une nouvelle attitude à propos d'une industrie flexible et en voie de développement rapide, comme celle des communications. J'aimerais signaler que l'industrie canadienne des communications est probablement la première du monde; au moins n'est-elle dépassée par celle d'aucun autre pays, bien qu'elle puisse s'égaliser avec celle de notre voisin du Sud. J'espère qu'aucune mesure que nous adopterons dans ce Parlement n'affligera une industrie bien établie qui n'a jamais eu besoin de faire appel, autant que je sache, aux subsides et aux subventions d'un gouvernement quelconque, qui s'est arrangée pour faire ses frais et pour se maintenir au premier rang des changements technologiques et qui a réussi à bien servir le peuple canadien, tout en évitant l'augmentation des frais pour ses clients. Je le répète, j'espère que nous ne ferons rien pour entraver le progrès de l'industrie des communications au Canada. Il faudrait faire bon accueil à cette industrie en qualité d'associée dans n'importe quelle entreprise. J'espère que par l'entremise du gouvernement, nous pouvons apporter à cette association une compétence comparable à celle de l'industrie.

• (9.50 p.m.)

Il y a quelques jours, le président de Bell Canada, Robert C. Scrivener, adressait la parole à la *Canadian Industrial Management Association*, division du Manitoba, à Winnipeg et je voudrais citer certains de ses propos dignes d'intérêt:

Je voudrais notamment mentionner deux cas où les télécommunications font partie du service postal

de l'État—la Grande-Bretagne et la France—et dans ces deux cas, les frais sont élevés et le service médiocre. J'ajouterai que la Grande-Bretagne a reconnu ce fait et elle est en train de séparer complètement ses télécommunications de son service postal. Le service postal ne peut pas être amélioré si le service de télécommunications empire.

Quant aux coûts comparatifs, si on utilise le salaire moyen payé dans le domaine de la fabrication comme unité de mesure, il faut moins d'heures de travail pour payer l'abonnement de téléphone au Canada que n'importe où ailleurs: au Canada, deux heures, en Grande-Bretagne quatre heures et demie et en France seize heures. Au Canada, les usagers du téléphone paient des frais d'appel interurbain pour une plus petite proportion d'appels que dans tout autre grand pays du monde.

Je signale ces faits, car je crois que nous accueillerions comme associée une industrie vraiment très prospère. Il s'agit d'accueillir des gens qui n'ont pas besoin de surveillance lorsqu'ils prennent des initiatives, de gens qui ont consacré des sommes prodigieuses à la technologie qui fait partie intégrante du domaine des communications. J'espère que nous ne chercherons pas à régler, mais saurons être conciliants et serviables.

Cette association fort particulière présente certains aspects que j'aimerais spécialement examiner en comité. Certaines provinces et certaines sociétés de communication craignent que par cette nouvelle entreprise, le gouvernement fédéral amorce le contrôle de leur activité. J'espère qu'il n'en sera pas ainsi et que les témoignages que nous entendrons le confirmeront.

Deuxièmement, la méthode prévue pour la vente des actions de la Télésat au grand public m'intéresse, et j'aimerais que le ministre nous fournisse de plus amples renseignements là-dessus. J'espère qu'on fera en sorte que tous aient la possibilité de posséder une part de la nouvelle société et que l'on ne favorisera pas seulement ceux qui peuvent verser de fortes sommes. Si l'expérience de la Société canadienne des télécommunications transmarines se répète dans ce cas—comme je le crois—l'entreprise pourrait être très profitable pour le gouvernement, les sociétés de communication et les actionnaires. J'espère aussi que le ministre dira au comité comment se fera la répartition du tiers des actions entre les entreprises de communication.

Le député d'Hillsborough (M. Macquarrie), dans un discours fort sérieux, a présenté des arguments que je voudrais reprendre et faire ressortir à mon tour. Les rapports entre les trois partenaires, les textes imprimés en petits caractères, les règlements statutaires et